

Décision n°2026-18-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « *Biomedical Imaging School 2027* » _ Institut IMAGING

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Institut Marseille IMAGING organise la 4^{ème} édition du colloque « *Biomedical Imaging School 2027* » qui se déroulera du 2 au 8 mai 2027, à l'Institut des études scientifiques de Cargèse,

Considérant que cet évènement de renommée internationale est organisé chaque année par l'Institut Marseille IMAGING,

Considérant que ce colloque porte sur le thème de l'imagerie biologique et médicale,

Considérant que les développements et progrès technologiques en imagerie ont amélioré les méthodes de diagnostic et de suivi de thérapies tout en s'appuyant sur une recherche scientifique pluridisciplinaire

Considérant que ce type de rencontre a pour objectif de réunir des chercheurs et spécialistes dans les domaines de recherche de l'imagerie biologique et médicale afin de créer un réseau international,

Considérant que la formation des étudiants et leur insertion professionnelle font partie des missions de l'université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription à la 4^{ème} édition du colloque « *Biomedical Imaging School 2027* » du 2 au 8 mai 2027 organisé par l'Institut Marseille IMAGING, à l'Institut des Etudes Scientifiques de Cargèse:

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégorie	Tarifs inscription
Participants	540 € HT / 594€ TTC

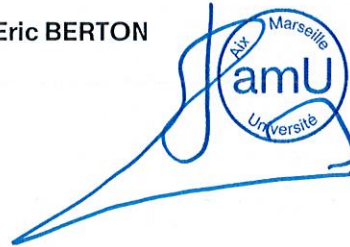
Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 mai 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

04 JUIN 2026

Transmise au Recteur de la région académique le :

04 JUIN 2026